

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 25 janvier 2019 a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison 32, rue Charles Rausch à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 22 février 2019, chaque fois de 07.00 à 17.00 heures, dans la rue Charles Rausch, du côté pair, sur le tronçon longeant la maison numéro 32, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

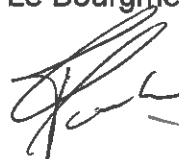
Walferdange, le 25 janvier 2019.

La Secrétaire adjointe,



Christiane Dreis

Le Bourgmestre,



François Sauber